

L'ARBORETUM DE SAUVAGES EST MIS EN VALEUR À SAINT-JEAN-DU-PIN

Suite à un long travail de réhabilitation et de mise en valeur, deux sentiers ont été inaugurés au château de Sauvages lors de la Journée internationale des Forêts ce dimanche 24 mars.

« Ce projet, qui a commencé il y a quatre ans, est d'intérêt communautaire, car l'ancien château de la famille Boissier-de-Sauvages est un lieu cher aux Grand-Alésiens qui viennent s'y promener ou y pique-niquer », indique Julie Lopez-Dubreuil, maire de Saint-Jean-du-Pin, à l'initiative de ce chantier. Le 24 mars, deux sentiers ont été inaugurés pour remettre le site en valeur. Le "sentier forestier", d'une longueur de 1,6 km, a été équipé de panneaux ludiques afin de sensibiliser et d'éduquer les promeneurs au fragile équilibre de la forêt, à l'histoire de son exploitation, ou encore à sa biodiversité. Le second, dit "sentier de l'arboretum", est une promenade botanique de 800 m qui permet de découvrir la richesse des plants présents sur le terrain. *« L'arboretum de Sauvages mérite d'être connu : il possède des chênes-liège, des buis de Mahon, ou encore l'un des trois premiers cèdres du Liban, qui est arrivé en France en même temps que celui du Jardin des plantes de Paris »,* précise la maire. Pour faciliter l'accès aux scolaires depuis Alès ou Cendras, la commune a fait aménager une piste avec une aire de stationnement.

Faire vivre l'histoire et la mémoire des frères de Sauvages

Le château étant situé sur le domaine public du Rouvergue, la municipalité de Saint-Jean-du-Pin a dû travailler conjointement avec l'Office national des forêts (ONF), qui a mobilisé son ingénierie depuis 2020. *« L'Agglo a aussi été sensible à ce projet et l'a soutenu en finançant la revalorisation du lieu à hauteur de 25 % »,* détaille Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération. Mais l'initiative ne s'arrête pas là ! Main dans la main avec l'ONF, la maire souhaite poursuivre les aménagements dans les mois à venir : les ruines du château seront clôturées, puis consolidées pour la sécurité du public et de la biodiversité qu'elles abritent. Une étude est menée pour les déclarer "habitat d'espèce protégée", puisque des chauves-souris y nichent depuis plusieurs années.